

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 081

Le 14 avril 1988

CINQUIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE CONJOINTE
ASEAN-CANADA (CCC)

La cinquième réunion de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN (CCC) a eu lieu à Ottawa les 7 et 8 avril 1988. M. Khun Chawat Arthayukti, directeur général pour l'ASEAN, ministère des Affaires étrangères du gouvernement de la Thaïlande, était le porte-parole de l'ASEAN. Mme Jean McCloskey, sous-ministre adjoint pour l'Asie et le Pacifique, ministère des Affaires extérieures, conduisait la délégation canadienne. Assistaient également à la réunion des représentants du Secrétariat de l'ASEAN. Les deux parties ont passé en revue les divers aspects de la coopération entretenue depuis 1981 entre l'ASEAN et le Canada ainsi qu'un grand nombre d'autres questions, notamment la situation économique internationale ainsi que l'évolution du contexte des échanges commerciaux.

La CCC a été créée en vertu de l'Accord de coopération économique Canada-ASEAN de 1981. Elle a pour principal objet d'étudier et de promouvoir la coopération en matière d'industrie, de commerce et de développement entre le Canada et l'ASEAN, association à laquelle appartiennent les pays suivants: le Brunéi Darussalam, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. La dernière réunion de la CCC a été tenue à Bangkok (Thaïlande) du 25 au 27 novembre 1986.

La cinquième réunion de la CCC a été marquée, par la première participation du secteur privé aux délibérations. Des représentants du Conseil commercial ASEAN-Canada (CCAC) ont pris part aux discussions concernant la coopération commerciale et industrielle et ont présenté un rapport sur les activités de leur organisme.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Dans son allocution d'ouverture, Mme Jean McCloskey, sous-ministre adjoint pour le secteur de l'Asie et du Pacifique du ministère canadien des Affaires extérieures, a fait état des progrès considérables effectués au chapitre des relations entre l'ASEAN et le Canada depuis la signature entre ces parties de l'Accord de coopération économique, en 1981. Elle a souligné l'importance de la CCC, qui offre une occasion exceptionnelle de discuter des vastes questions économiques intéressant l'ensemble des nations. Les échanges ont été particulièrement opportuns, étant donné que le Canada sera l'hôte du prochain Sommet économique, qui aura lieu à Toronto en juin 1988.

Les représentants de l'ASEAN ont fait l'éloge de la contribution positive du Canada à l'amélioration générale du dialogue entre l'ASEAN et d'autres pays; ils ont reconnu l'importance croissante du Canada en tant que partenaire économique, de même que les importantes possibilités ouvertes à une coopération plus poussée dans le secteur économique ainsi que dans ceux de la mise en valeur des ressources humaines et de l'assistance technique.

Faisant allusion aux décisions prises au cours de la troisième réunion des chefs de gouvernement de l'ASEAN, les représentants de l'Association ont exprimé l'espoir que celles-ci donnent un nouvel élan au dialogue ainsi qu'aux relations économiques et commerciales à long terme. L'ASEAN est prête à s'engager avec le Canada dans une coopération en matière de développement mettant l'accent sur des projets à moyen et à long terme dans les domaines de la promotion du commerce, du tourisme et de l'investissement, des sciences et de la technologie, des transports, des relations entre institutions et de la mise en valeur des ressources humaines. La délégation canadienne a fait bon accueil à ces suggestions, conformes aux priorités que le Canada s'est fixées.

Les deux parties ont convenu de la nécessité d'une coopération plus étroite permettant d'obtenir des résultats positifs dans le cadre du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales; à cet égard, elles ont approuvé les travaux du Groupe de Cairns. La délégation canadienne a souligné l'importance de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis pour ce qui est de la lutte contre le protectionnisme et de la libéralisation des échanges. Les deux parties se sont particulièrement intéressées au problème international de la dette ainsi qu'à d'autres questions monétaires mondiales. Elles se sont entendues pour reconnaître l'importance de contrer les forces protectionnistes et de renforcer le système économique ainsi que celui des échanges multilatéraux.

La délégation de l'ASEAN a par ailleurs exposé ses vues sur l'état de l'économie mondiale et a pressé les principaux pays industriels d'adopter des mesures permettant de redresser la situation qui se détériore actuellement dans ce domaine.

Le protocole d'entente Canada-ASEAN sur le Centre de semences forestières (phase II) a été signé au cours de la réunion.

Selon les deux parties, la cinquième réunion de la CCC a contribué à développer davantage l'esprit de coopération sincère qui a, jusqu'à maintenant, caractérisé les relations entre le Canada et l'ASEAN. Elle a renforcé leur détermination de collaborer plus étroitement en vue d'une poursuite des progrès réguliers de leurs relations ainsi que de leurs efforts communs pour améliorer la situation économique mondiale à leur avantage mutuel.